



L'industrie agroalimentaire bretonne en 2014

40 % des emplois salariés de l'industrie de la région

Avec plus de 58 000 salariés, la Bretagne demeure la première région agroalimentaire française en matière d'emploi.

Ces industries, présentes sur tout le territoire, emploient 40 % des salariés des industries bretonnes. Le secteur se caractérise par un taux de valeur ajoutée plutôt faible, en dessous de la moyenne nationale. Les activités majoritaires dans la région, industries des viandes, du lait et fabrication d'aliments pour animaux, sont en effet les secteurs de l'agroalimentaire où la valeur ajoutée est la plus faible. Les industries des viandes dominant largement. En 2014, les volaillers renouent avec la rentabilité et le taux de marge redevient positif.

Cadrage général

La Bretagne compte 1 100 entreprises dont l'activité principale est l'agroalimentaire et qui sont principalement implantées dans la région avec plus de 80 % de leurs effectifs salariés employés en Bretagne. Un quart d'entre elles emploient plus de 20 salariés. Cette étude présente les résultats de ces 1 100 entreprises mono ou quasi mono régionales.

Ces entreprises génèrent près de 19 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 11 % du **chiffre d'affaires** national du secteur. Le chiffre d'affaires est en léger repli par rapport à 2013, alors qu'il est stable au niveau national.

Les IAA bretonnes sont essentiellement tournées vers le marché national. Les plats préparés, l'alimentation animale, la fabrication des pâtes et la pâtisserie industrielle constituent un débouché important des entreprises agroalimentaires bretonnes des autres secteurs, en B to B¹.

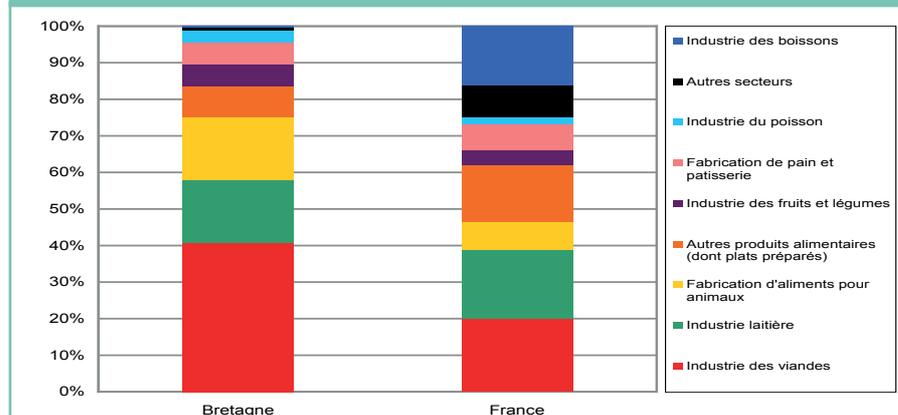
¹- B to B : Business to Business ou interentreprises

Avertissement

Les résultats présentés dans cette publication sont ceux des 1 100 entreprises mono ou quasi mono régionales, c'est-à-dire celles pour lesquelles 80 % des salariés travaillent dans la région. C'est la quatrième année que cet éclairage est ainsi fait. Depuis l'année de constat 2013, toutes les entreprises participent aux résultats, quelle que soit leur taille, contrairement aux années précédentes où les statistiques et ratios étaient diffusés sur les seules entreprises de plus de 20 salariés.

Pour un secteur donné, les évolutions de chiffre d'affaires entre 2013 et 2014 mentionnées dans cet article sont calculées à champ constant (entreprises présentes sur les deux années consécutives et n'ayant pas changé de code d'activité principale). De ce fait, ces évolutions ne sont pas toujours identiques à celles qui pourraient être calculées à partir des tableaux 2013 et 2014.

L'industrie des viandes génère 40 % du chiffre d'affaires breton des IAA



Source : Insee, Clap au 31/12/2014

Activité économique des entreprises agroalimentaires en Bretagne en 2014

Unité des résultats financiers en millions d'euros	Nombre d'entreprises	dont plus de 20 salariés	Effectif employé	Chiffre d'affaires	Ventes à l'exportation	Valeur Ajoutée	Investissements corporels
Industrie des viandes	232	93	44 %	7 720	1 206	1 172	145
- Transformation et conservation de la viande de boucherie	131	39	28 %	5 596	829	753	90
- Transformation et conservation de la viande de volaille	44	23	9 %	1 166	298	193	28
- Préparation industrielle de produits à base de viande	57	31	8 %	957	79	226	27
Industrie du poisson	64	22	6 %	632	27	130	32
Industrie des fruits et légumes	60	19	8 %	1 127	79	224	66
Industrie laitière	67	26	8 %	3 253	584	337	102
Fabrication d'aliments pour animaux	77	34	8 %	3 249	233	370	42
Fabrication de pain et pâtisserie	154	44	9 %	1 144	175	303	46
<i>dont : fabrication industrielle de pain et pâtisserie</i>	51	23	5 %	604	127	177	26
<i>fabric. biscuits, biscottes et pâtis. de conservation</i>	93	21	4 %	540	47	126	20
Fabrication d'autres produits alimentaires	303	48	15 %	1 646	180	408	79
<i>dont fabrication de plats préparés</i>	94	24	8 %	804	67	197	51
Industrie alimentaire*	1 009	291	99 %	18 902	2 493	2 972	516
Industrie des boissons	92	3	1 %	69	1	24	9
Total des industries agroalimentaires Bretagne*	1 101	294	45 726	18 970	2 494	2 996	526
Industrie alimentaire France*	14 596	2 429	339 856	143 755	28 159	26 441	nd
Industrie des boissons France	3 051	300	42 429	27 710	8 086	7 409	1 075
Total des industries agroalimentaires France*	17 647	2 729	382 285	171 465	36 246	33 850	nd

* y compris fabrication d'huiles et graisses végétales et animales et travail des grains et fabrication de produits amylacés

nd = donnée non disponible

Champ : toutes entreprises quelle que soit leur taille, pour la Bretagne, entreprises mono ou quasi mono régionales

Source : Insee, Esane - traitement SSP, mise en forme Draaf Bretagne

Les circuits de la distribution (GMS) et la restauration hors domicile (RHD) sont les autres débouchés des IAA. En 2014, les exportations bretonnes représentent 13 % du chiffre d'affaires, comme en 2013. Les exportations de volailles, principales responsables de la baisse des exportations entre 2012 et 2013, progressent en valeur entre 2013 et 2014.

Les agriculteurs bretons fournissent plus du tiers des animaux finis français, faisant de la Bretagne la première région d'élevage pour la viande. Les industries d'amont (fabricants d'aliments du bétail) et d'aval (abattage transformation) de l'activité d'élevage sont aussi très développées. Ainsi, plus de la moitié du chiffre d'affaires régional est le fait des fabricants d'aliments pour animaux (y compris aliments pour animaux familiers) et des industries des viandes. Ces industries représentent respectivement un quart et un cinquième du chiffre d'affaires national de ces secteurs.

Ce type d'industrie dégage peu de **valeur ajoutée**, d'où un taux moyen des IAA bretonnes plutôt faible, de 16 %. Mais le positionnement de la transformation laitière plutôt sur des produits standard ou ingrédients explique aussi ce taux de valeur ajoutée trois points sous la moyenne nationale hors boissons.

Le taux de marge mesure la part de la

valeur ajoutée que peut dégager l'entreprise pour investir ou modifier sa stratégie. Il est très variable selon les secteurs. Il est particulièrement élevé en fabrication de pain et pâtisserie (40 %) et d'aliments pour animaux (37 %). Mais les principales industries bretonnes sont très consommatrices de main-d'œuvre. Les frais de personnel y pèsent donc lourd et le taux de marge moyen est au final également plus faible qu'à l'échelon national.

Données par secteur

Les principaux indicateurs sont présentés par secteur. La concentration du secteur est représentée par la part de chiffre d'affaires des 10 % d'entreprises les plus contributrices.

L'industrie des viandes

Avec 40 % des tonnages nationaux, la Bretagne est, loin devant les Pays de la Loire, la première région d'abattage, notamment pour les porcins, les veaux, les volailles et les gros bovins. Premier employeur de la région avec plus de 25 000 salariés répartis sur l'ensemble du territoire, l'industrie des viandes représente près de la moitié des salariés des IAA de la région, 40 % du chiffre d'affaires (cf. graphique p.1) et contribue à presque 50 % des expor-

tations des IAA bretonnes en 2014. Le chiffre d'affaires national de cette industrie provient à 22 % de l'activité bretonne.

Secteur de la viande de boucherie

131 entreprises dont 39 de plus de 20 salariés - 60 établissements de plus de 20 salariés employant 14 790 salariés (13 197 en équivalent temps plein) 10 % des entreprises concentrent 94 % du chiffre d'affaires du secteur.

Le secteur de la viande de boucherie est le secteur le plus concentré des IAA bretonnes. 94 % du chiffre d'affaires est réalisé par une douzaine d'entreprises.

En 2014, l'activité d'abattage, approchant 1 440 000 tec (tonnes équivalent carcasse), se maintient, résultat d'une dynamique différenciée en gros bovins (+ 5 000 tec) et en porc (- 9 200 tec). Néanmoins, les prix à la production se replient de 3 % (indice national). En Bretagne, le chiffre d'affaires baisse de 2 % en un an.

Au sein des industries des viandes, le secteur des viandes de boucherie est celui qui dégage le moins de valeur ajoutée. Les activités d'abattage et de découpe restent peu mécanisées, le traitement de carcasses, par nature non homogènes, rendant l'automatisation compliquée. Les frais de personnel représentent donc une

Indicateurs de performance dans les IAA en 2014 - France et Bretagne

Unité : %	Taux de valeur ajoutée		Taux de marge		Taux d'exportation	
	Bretagne	France	Bretagne	France	Bretagne	France
Industrie des viandes	15	17	17	23	16	10
Industrie du poisson	21	18	13	22	4	9
Industrie des fruits et légumes	20	22	30	32	7	20
Industrie laitière	10	15	37	37	18	24
Fabrication d'aliments pour animaux	11	13	37	38	7	17
Fabrication de pain et pâtisserie	26	29	40	42	15	15
Fabrication d'autres produits alimentaires	25	24	27	35	11	21
Industrie des boissons	35	27	43	55	1	29
Ensemble des IAA*	16	20	26	37	13	21
Autres industries manufacturières	32	25	23	21	29	41

* Y compris fabrication d'huiles et graisses végétales et animales et travail des grains et fabrication de produits amylacés
 Champ : toutes entreprises quelle que soit leur taille, pour la Bretagne, entreprises mono ou quasi mono régionales

Source : Insee, Esane - traitement SSP, mise en forme Draaf Bretagne

part importante de la valeur ajoutée, de 87 %. La rentabilité est en conséquence peu élevée, se caractérisant par un taux de marge de 13 %.

Secteur de la viande de volailles

44 entreprises dont 23 entreprises de plus de 20 salariés - 26 établissements de plus de 20 salariés employant 5 159 salariés (4 695 en équivalent temps plein)

10 % des entreprises concentrent 47 % du chiffre d'affaires du secteur.

Les volumes bretons d'abattage et de découpe de volailles et lapins représentent respectivement 32 % et 38 % du total national. En 2014, les abattages, à 525 000 tec, sont en repli de 6 % par rapport à 2013. La baisse d'activité, de 34 000 tec, s'amplifie donc. Les tonnages avaient déjà chuté de 16 000 tec entre 2012 et 2013 et de 25 000 tec entre 2011 et 2012. En 2014, les abattages de dindes connaissent un sursaut (+ 4 % de tonnage). Mais, après des années de repli, les sévères difficultés économiques de plusieurs entreprises spécialisées dans cette espèce se traduisent par un redressement ou une liquidation judiciaire (Le Clézio Industrie, TDI, Beldis, Les Volailles de Pénalan...).

En 2014, la baisse des tonnages abattus est essentiellement due à celle des poulets. La filière poulet grand export, exportant du poulet standard, notamment du poulet entier congelé, vers les pays du Proche et Moyen-Orient, a en effet été fortement ébranlée par la suppression en juillet 2013 des aides à l'exportation, les restitutions. Le taux d'exportation, qui s'élevait en 2012 à 46 %, contre 17 % en

moyenne nationale, s'est abaissé à 26 % en 2013. Des opérateurs importants, tels que Doux et Tilly-Sabco, ont subi des restructurations. En 2014, le taux d'exportation est identique à son niveau faible de 2013.

En 2014, les entreprises du secteur de la volaille restent fragilisées, mais elles renouent avec la rentabilité, le taux de marge étant redevenu positif bien que faible (10 %), après une année 2013 où il avait plongé à - 4 %.

Secteur des produits à base de viande

57 entreprises dont 31 ayant plus de 20 salariés - 46 établissements de plus de 20 salariés employant 5 597 salariés (5 127 en équivalent temps plein)

10 % des entreprises concentrent 49 % du chiffre d'affaires du secteur.

Le chiffre d'affaires de ce secteur atteint presque 960 millions d'euros. La Bretagne produit un tiers des charcuteries et conserves de viandes nationales. Ces produits sont plus élaborés que ceux issus des secteurs des viandes de boucherie et de volaille, donc à plus forte valeur ajoutée. En conséquence, le taux de valeur ajoutée atteint 24 % en 2014, contre respectivement 13 % et 17 % pour les deux secteurs précédents. Les activités du secteur des produits à base de viande sont aussi plus rentables, le taux de marge s'y élève à 33 %.

Les débouchés des industries des produits à base de viandes sont aussi davantage nationaux. Le taux d'exportation est de 8 %, contre 15 % en viandes de boucherie et 26 % en viandes de volaille.

Industrie du lait

67 entreprises dont 26 ayant plus de 20 salariés - 37 établissements de plus de 20 salariés employant 6 124 salariés (5 727 en équivalent temps plein)
10 % des entreprises concentrent 65 % du chiffre d'affaires du secteur.

Avec 3,3 milliards d'euros, la région contribue à 10 % du chiffre d'affaires national des industries du lait, alors que la collecte représente plus de 20 % de la collecte nationale. La Bretagne est en effet positionnée sur les produits de grande consommation pour le marché national (lait, crème) et sur des produits standard, aux prix moins élevés que d'autres produits laitiers tels que les fromages AOC par exemple. Une grande partie de la fabrication bretonne est également destinée aux industries françaises ou à l'exportation, comme la poudre de lait écrémé ou le beurre en vrac. Ce positionnement se traduit par un taux de valeur ajoutée de 10 %, inférieur de cinq points au taux national.

En 2014, les livraisons de lait à l'industrie progressent de 6 % en un an, avec 5,4 milliards de litres. Le chiffre d'affaires de la plupart des entreprises augmente, grâce à cette augmentation des volumes mais aussi des prix. L'indice national des prix des produits laitiers et fromages gagne en effet 3 % entre 2013 et 2014.

L'industrie laitière consacre une part importante de la valeur ajoutée dégagée aux investissements corporels. En 2014, c'est même le secteur des IAA hors boissons qui y consacre la part la plus importante (30 %). Beaucoup d'investissements concernent des unités de production de lait en poudre et notamment de lait infant-

tile, destinés aux marchés des pays tiers dont la Chine.

Fabrication d'aliments pour animaux
77 entreprises dont 34 ayant plus de 20 salariés - 62 établissements de plus de 20 salariés employant 4 817 salariés (4 386 en équivalent temps plein)
10 % des entreprises concentrent 56 % du chiffre d'affaires du secteur

En termes de chiffre d'affaires, le secteur de la fabrication d'aliments pour animaux se place au troisième rang des IAA bretonnes, derrière les industries des viandes et l'industrie laitière. Les entreprises de ce secteur produisent des aliments pour animaux familiers (pet food) d'une part, et des aliments pour animaux de ferme d'autre part.

En Bretagne, cette dernière activité est majoritaire. La région assure 38 % de la production nationale. La production régionale, de 8 millions de tonnes, est principalement destinée aux porcs (46 %), volailles (36 %) et bovins (14 %). Le tonnage baisse régulièrement depuis plusieurs années pour les aliments destinés aux granivores, en rapport avec l'évolution des cheptels, l'amélioration des performances zootechniques diminuant les besoins des animaux, et le développement de la fabrication d'aliment à la ferme. Entre 2013 et 2014, la baisse des volumes est de 2 %. Le chiffre d'affaires diminue quant à lui de 7 %. La régression des volumes est en effet accentuée par la diminution des prix de vente. D'après l'Indice des prix des moyens de production agricole (Ipampa), le prix des aliments composés recule de 10 % par rapport à 2013, après trois années de hausse.

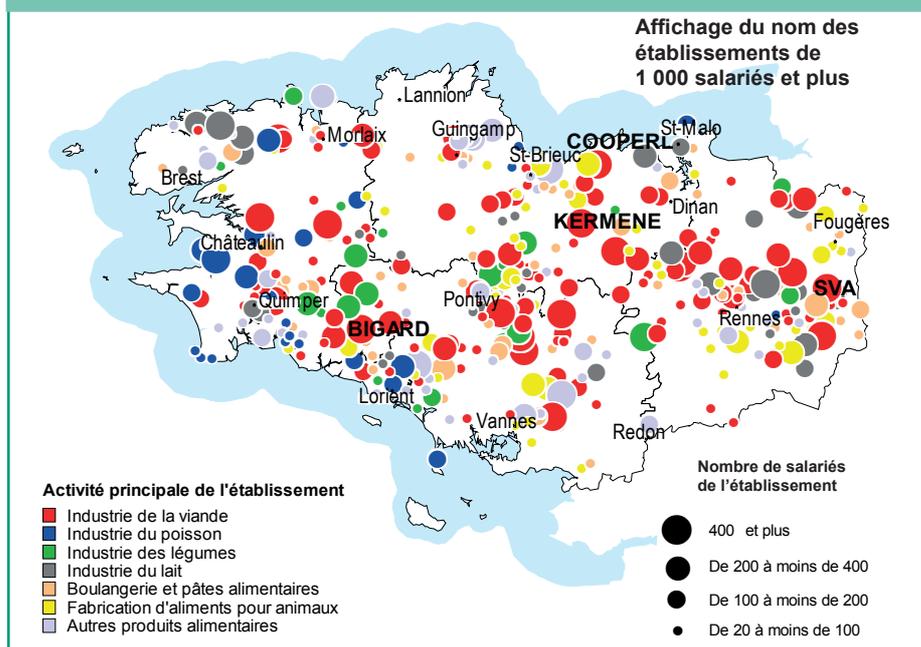
Les fabrications bretonnes sont essentiellement destinées au marché national, le taux d'exportation se limitant à 7 %. La nature pondéreuse de l'aliment du bétail et la proximité des clients que sont les élevages expliquent ce faible taux.

Le taux de valeur ajoutée est faible mais le taux de marge élevé, comparable au taux national.

Industrie de transformation du poisson
64 entreprises dont 22 ayant plus de 20 salariés - 29 établissements de plus de 20 salariés employant 3 369 salariés (3 214 en équivalent temps plein)
10 % des entreprises concentrent 59 % du chiffre d'affaires du secteur.

Les industries de la région contribuent à 18 % du chiffre d'affaires national et 28 % des effectifs nationaux du secteur. La part bretonne du chiffre d'affaires na-

La répartition de l'emploi salarié dans les industries agroalimentaires



Champ : établissements de 20 salariés et plus
 Source : Insee, Clap au 31/12/2014

tional baisse de trois points par rapport à 2013. Les industriels bretons de fumaison ou de conserverie de poissons exportent de moins en moins. Le taux d'exportation est ainsi passé de 8 % en 2012 à 6 % en 2013, puis à 4 % en 2014. La Bretagne ne représente plus en 2014 que 9 % des exportations nationales, contre 15 % l'année précédente. Si le taux de valeur ajoutée s'améliore de trois points d'une année sur l'autre et dépasse désormais le taux moyen national, en revanche le taux de marge se dégrade, passant de 15 % à 13 %, et s'éloigne du taux national (22 %).

Industrie des plats préparés
94 entreprises dont 24 ayant plus de 20 salariés - 28 établissements de plus de 20 salariés employant 4 445 salariés (4 042 en équivalent temps plein)
10 % des entreprises concentrent 77 % du chiffre d'affaires du secteur.

En Bretagne, les entreprises spécialisées en plats préparés emploient près d'un quart des effectifs salariés nationaux du secteur.

Le chiffre d'affaires est stable. L'essentiel des ventes se réalise sur le marché national, les exportations sont en léger déclin, toujours à un taux faible (8 % du chiffre d'affaires). Positionnés sur des produits élaborés, ces industriels obtiennent un taux de valeur ajoutée à 24 %.

Industrie des fruits et légumes
60 entreprises dont 19 ayant plus de

20 salariés - 22 établissements de plus de 20 salariés employant 3 663 salariés (3 791 en équivalent temps plein)
10 % des entreprises concentrent 64 % du chiffre d'affaires du secteur

Les entreprises bretonnes spécialisées dans la préparation et les conserves à base de légumes et de fruits contribuent à 16 % du chiffre d'affaires national du secteur en 2014. La majorité des entreprises bretonnes sont spécialisées dans la surgélation et la conserverie des légumes pour lesquelles la région est prépondérante : choux-fleurs, artichauts, épinards, haricots, petits pois et tomates. Si la récolte de choux-fleurs recule en 2014, celle des autres légumes industriels progresse au contraire, et les tonnages transformés augmentent de plus de 6 %.

Les taux de valeur ajoutée et de marge sont proches de la moyenne nationale et de leurs valeurs de 2013. Ils sont supérieurs de quatre points aux taux moyens de l'ensemble des IAA régionales.

Industrie de pain et pâtisserie fraîche
51 entreprises dont 23 de plus de 20 salariés - 28 établissements de plus de 20 salariés employant 3 031 salariés (2 644 en équivalent temps plein)
10 % des entreprises concentrent 70 % du chiffre d'affaires du secteur.

En 2014, les résultats économiques de la région sont, comme en 2013, bien orientés avec une progression du chiffre d'affaires de 8 %. Le taux d'exportation est

de 21 %, en progression. C'est le taux le plus élevé des IAA bretonnes après l'industrie des viandes de volaille. Le taux de valeur ajoutée à 29 % et le taux de marge à 45 % figurent aussi parmi les ratios les plus élevés.

Fabrication de biscottes, biscuits et pâtisserie de conservation

93 entreprises dont 21 de plus de 20 salariés - 24 établissements employant 1 466 salariés (1 360 en équivalent temps plein)

10 % des entreprises concentrent 82 % du chiffre d'affaires du secteur.

Avec 82 % du chiffre d'affaires réalisé par neuf entreprises, ce secteur est fortement concentré en Bretagne.

Le taux d'exportation, à 9 %, est deux fois plus faible que dans le secteur du pain et de la pâtisserie fraîche.

Répartition des effectifs des IAA par taille d'établissement

Classe d'effectif en Équivalent Temps Plein	Nombre d'établissements	Effectif salarié en ETP	Effectif salarié au 31/12
0 - 9 ETP	949	1 400	1 289
10 - 48 ETP	276	6 029	6 622
49 - 99 ETP	87	5 522	6 190
100 - 249 ETP	110	16 310	17 320
250 ETP et plus	56	24 281	26 788
Total IAA	1 478	53 542	58 209

Source : Insee, Clap 2014 - Traitements SSP et Draaf Bretagne

Les taux de valeur ajoutée et de marge sont stables par rapport aux deux années précédentes et à des niveaux élevés, sans atteindre toutefois ceux du secteur de la boulangerie industrielle et de la pâtisserie fraîche. ■

Pour en savoir plus

Site de la Draaf Bretagne

Rubrique industries agroalimentaires
<http://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Industries-agroalimentaires-IAA>

Site Agreste national

- Rubrique conjoncture des IAA
<http://agreste.agriculture.gouv.fr/conjoncture/iaa/>

- Rubrique thématique IAA
<http://agreste.agriculture.gouv.fr/thematiques-872/>

La rubrique IAA de la chambre d'agriculture de Bretagne

<http://www.bretagne.synagri.com/synagri/industries-agroalimentaires>

Méthodologie et sources

Les données de l'année N sont disponibles en N+2.

1- Élaboration des statistiques annuelles d'entreprises (Ésane)

Le dispositif Ésane, mis en production par l'Insee à partir de l'année de constat 2008, permet de produire des statistiques structurelles d'entreprises, à partir d'une exploitation de deux sources administratives complétée par l'Enquête sectorielle annuelle (Esa). Des « agrégats composites » sont calculés à l'aide d'une procédure d'estimation statistique qui « compose » une synthèse des données fiscales et des données d'enquête :

- les fichiers de déclarations annuelles sur les bénéficiaires permettent de récupérer des informations comptables sur l'entreprise ;
- les Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS) fournissent des données sur les effectifs et leurs rémunérations ;
- l'enquête Esa permet d'obtenir les informations dites « sectorielles », non disponibles dans les fichiers administratifs. L'Esa, qui enquête les entreprises agroalimentaires, est quasi exhaustive pour les unités de 20 salariés et plus.

2- Connaissance locale de l'appareil productif (Clap)

Ce système d'information, géré par l'Insee, fournit des statistiques localisées au lieu de travail sur l'emploi salarié et les rémunérations pour les différentes activités des secteurs marchand et non marchand.

Les données issues de Clap sont des données sur les établissements. Le champ de l'agroalimentaire est identifié à partir de l'activité principale de l'établissement alors que les statistiques issues d'Ésane s'appuient sur le code d'activité de l'entreprise. Pour cette raison, les statistiques sur le nombre de salariés des entreprises agroalimentaires ne sont pas strictement identiques lorsqu'elles sont calculées à partir d'Ésane ou à partir de Clap.

Champ des activités IAA : Activité industrielle de transformation agroalimentaire (industries alimentaires et des boissons) soit l'ensemble des divisions 10 et 11 de la NAF rév.2 à l'exception des secteurs de l'artisanat commercial 10.13B (charcuterie), 10.71B (cuisson de produits de boulangerie), 10.71C (boulangerie et boulangerie-pâtisserie) et 10.71D (pâtisserie).

Chaque entreprise est classée en totalité dans le secteur d'activité correspondant à son activité principale, même si elle exerce d'autres activités à titre secondaire.

Chaque entreprise est affectée dans sa totalité à sa principale région d'implantation économique, c'est-à-dire celle où sont situés plus de 80 % de l'emploi salarié.

Définitions

Le chiffre d'affaires est le montant total de l'ensemble des productions vendues par l'entreprise (biens et services). Il exclut les subventions reçues sur les produits.

Le chiffre d'affaires à l'exportation est le montant de la production correspondant aux exportations directes réalisées par l'entreprise.

La Valeur Ajoutée (VA) représente la différence entre la valeur de la production et les consommations intermédiaires. Elle exprime l'excédent de richesse qui reste à l'entreprise.

L'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) est le montant de la valeur ajoutée restant à l'entreprise une fois enlevés les frais de personnel. Il mesure la rentabilité de l'entreprise.

Le taux de valeur ajoutée est l'indicateur de potentiel de richesse. C'est le rapport entre la valeur ajoutée et le chiffre d'affaires.

Le taux de marge est l'indicateur de rentabilité économique. C'est le rapport entre l'excédent brut d'exploitation et la valeur ajoutée.

Le taux d'exportation représente la part du chiffre d'affaires consacrée à l'exportation. C'est le rapport entre le montant des exportations et celui du chiffre d'affaires.

Le taux d'investissement corporel est l'investissement corporel (bâtiments, matériels, véhicules...) rapporté à la valeur ajoutée.

Les sites de production localisés en Bretagne

En Bretagne, le secteur agroalimentaire, hors artisanat commercial, emploie plus de 58 000 salariés (hors intérim), soit 15 % du total national. La Bretagne tient ainsi la première place des treize régions françaises. Les IAA représentent 40 % des effectifs salariés de l'ensemble des industries manufacturières de la région. Près de 95 % des salariés bretons de l'agroalimentaire travaillent dans les quelque 400 établissements de 20 salariés ou plus. Par ailleurs, près de 1 050 établissements comptent moins de 20 salariés. Avec près de la moitié des effectifs, les industries des viandes constituent le premier secteur pourvoyeur d'emplois au sein des IAA. La Bretagne compte en effet de nombreux abattoirs, ateliers de découpe, de charcuteries salaisons et autres transformations. Plus des trois quarts des salariés y sont des ouvriers, et même 80 % dans l'industrie de la viande de volaille. À l'opposé, la fabrication d'aliments pour

animaux (essentiellement pour animaux de ferme) est le secteur employant, en proportion, le moins d'ouvriers (42 %).

Si l'emploi est équitablement réparti entre les départements, en revanche chacun a sa spécificité. Ainsi, le Morbihan concentre 60 % des emplois de l'abattage transformation de la volaille alors que cette activité est absente d'Ille-et-Vilaine. La transformation des légumes et la fabrication de plats préparés y sont aussi très présentes. Dans les Côtes-d'Armor, les industries des viandes sont très orientées vers les viandes de boucherie et emploient plus de la moitié des salariés des IAA. Les trois quarts des salariés de l'industrie du poisson travaillent dans le Finistère. Ce département est en revanche relativement dépourvu de fabrication d'aliments pour animaux. L'industrie laitière est principalement présente en Ille-et-Vilaine et, dans une moindre mesure, dans le Finistère.

L'emploi salarié dans les établissements de l'industrie agroalimentaire au 31 décembre 2014

	Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne
Nombre d'établissements IAA de plus de 20 salariés	89	102	104	107	402
Nombre de salariés	12 531	13 446	14 663	14 460	55 100
Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande	6 567	5 784	6 965	6 230	25 546
- Transformation et conservation de la viande de boucherie	5 321	2 376	5 254	1 839	14 790
- Transformation et conservation de la viande de volaille	669	1 409	0	3 081	5 159
- Préparation industrielle de produits à base de viande	577	1 999	1 711	1 310	5 597
Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	63	2 519	254	533	3 369
Transformation et conservation de fruits et légumes	482	815	278	2 088	3 663
Fabrication de produits laitiers	950	1 800	2 853	521	6 124
Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires	871	1 007	1 529	1 090	4 497
Fabrication d'autres produits alimentaires	1 821	1 231	914	2 525	6 491
<i>dont fabrication de plats préparés</i>	<i>1 262</i>	<i>982</i>	<i>316</i>	<i>1 885</i>	<i>4 445</i>
Fabrication d'aliments pour animaux	1 613	218	1 601	1 385	4 817
Autres industries agroalimentaires	164	72	269	88	593
Nombre de salariés dans les établissements de moins de 20 salariés	558	1 025	796	730	3 109
Nombre de salariés dans les IAA hors artisanat	13 089	14 471	15 459	15 190	58 209
Nombre de salariés dans les IAA y c. artisanat (boulangerie, pâtisserie, charcuterie)	15 039	17 259	18 029	17 637	67 964

Source : Insee, Clap au 31/12/2014